



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉ**

Envoyé en préfecture le 25/04/2018
Reçu en préfecture le 25/04/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180423-B_2018_04_024-DE

SÉANCE DU 23 AVRIL 2018

B-2018-04-024 - 1/2

Nombre de conseillers composant le Bureau Communautaire : 16

Date de convocation : 17 avril 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt trois avril à 14 H 30, le Bureau communautaire s'est réuni, en la salle du conseil - Hôtel de ville de Libourne, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président

Absents :

Sébastien LABORDE, Thierry MARTY, Jean François MARTINEZ, Georges DELABROY, Gérard HENRY

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE, GENS PROJET SOCIAL ET EDUCATIF : AIDE AU PARCOURS EXPÉRIMENTAL D'ACCÈS AU LOGEMENT PAR LA LOCAT

Sur proposition de Monsieur Philippe BUISSON, en l'absence de Sébastien LABORDE, Vice-président en charge de l'Action Sociale d'Intérêt Communautaire et des Gens du Voyage,

Dans le cadre de sa compétence « Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil », La Cali doit mettre en place sur les aires un Projet Social Éducatif,

L'aire d'accueil des gens du voyage située à Libourne fait l'objet d'un Projet Social Éducatif (PSE) spécifique fondé sur deux notions essentielles :

- la citoyenneté (concept des droits et devoirs citoyens, dans le respect des appartenances culturelles et des modes de vie et d'habitation de chacun),
- le droit commun, à savoir la mise en œuvre d'interventions dans le cadre légal propre à tout usager, avec l'appui d'actions dites « passerelle » pour favoriser la socialisation du public concerné.

Le Projet Social et Éducatif facilite ainsi la gestion de l'équipement et la vie sur l'aire par la mise en œuvre d'un travail, d'un accompagnement et d'actions concernant entre autre l'accès au logement en vue d'une sédentarisation décente.

Sur l'aire d'accueil de Libourne, on note une forte sédentarisation. Les familles qui essaient d'intégrer un logement en locatif privé par leurs propres moyens se heurtent à de nombreuses difficultés (problème de compréhension, ressources minima sociaux, absence de cautionnaire appartenant à la communauté gens du voyage).

Dans le cadre de l'aide au parcours résidentiel de la politique d'accueil des gens du voyage, La Cali a engagé en 2017 un projet expérimental d'accès au logement en location / sous location pour deux familles, en partenariat avec l'association Le LIEN.

Afin de poursuivre l'action sur 2018, il est nécessaire de concrétiser cette mission par un contrat de prestation, renouvelable après évaluation des résultats et re-dimensionné quantitativement.

Le coût de cette prestation est de 1 500,12€ H.T. pour un ménage accompagné douze mois, payable sur présentation de la facture. Soit pour l'année 2018 une somme de 3 000,24€ H.T. (association exonérée de TVA).

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (11 membres présents ou ayant donné pouvoir),

Le Bureau communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :
- signer le contrat de prestation et tout document afférent,
- régler le coût de la prestation de service de la manière suivante : 1 500,12€ à la signature du contrat de prestation et 1 500,12€ sur présentation du bilan 2018.

Imputation budgétaire : chapitre 11 - compte 611 – PSE3 - fonction 524

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 25 avril 2018
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais

